

RDCongo/A J-3 du vote

Manifestations et appel à la grève générale

AFP
Kinshasa/RDCongo

L'opposition ne digère pas le report à mars prochain des élections dans deux régions. Pour autant, les précédents appels de ce genre n'ont pas rencontré un grand écho.

A trois jours des élections prévues dimanche, une partie de l'opposition a lancé un appel à la grève générale ce vendredi en République démocratique du Congo où les forces de sécurité ont dispersé hier des manifestations contre le report du vote dans deux régions.

La coalition autour du candidat d'opposition Martin Fayulu a appelé à une journée "ville morte" dans toute la RDC pour protester contre ce report partiel des élections qui concerne plus d'un million d'électeurs sur 40, principalement dans le Nord-Kivu à Beni et Butembo (Est).

Avec sa décision, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) "vient de dépasser une ligne rouge", déclare la coalition "Lamuka" ("réveille-toi" en lingala) soutenue par deux poids lourds de l'opposition au président Joseph Kabila, Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba.

La coalition "exige que la commission électorale retire instamment cette décision injustifiée et organise des élections sur toute l'étendue de la RDC sans aucune discrimination", a-t-elle communiqué à la presse.

Pas question pour autant de boycott, a précisé son directeur de campagne, Pierre Lumbi : "Nous irons



Photo : AFP

Les habitants de Beni ont laissé éclater leur colère au lendemain du report à mars 2019 des élections générales dans leur région.

aux élections parce que c'est un droit et un devoir que nous donne la Constitution".

L'autre pilier de l'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), et son candidat Félix Tshisekedi, "condamnent" le report mais avaient indiqué dès mercredi qu'ils iraient aux élections malgré la décision de la Céni.

De son côté, la Majorité présidentielle (MP) du président Kabila a lancé un appel à la "sérénité" en affirmant comprendre la décision de la Céni. La centrale en charge des élections a reporté mercredi au mois de mars les élections dans la région de Beni-Butembo (Est) et à Yumbi (Ouest).

Raison invoquée : l'épidémie d'Ebola et les tueries de civils à Beni et Butembo, et de récents massacres communautaires à Yumbi. "Illégal", "inacceptable"... : l'opposition affirme que la Céni exclut du vote des

bastions anti-président Kabila.

Le ministre de l'Intérieur Henri Mova avait demandé au président de la Céni Corneille Nangaa de tenir compte du contexte "sanitaire et sécuritaire" à Beni dans l'organisation des élections.

"La décision de la commission électorale est inconstitutionnelle", a déclaré un spécialiste du droit constitutionnel congolais consulté par l'AFP.

"KABILA DOIT DEMISSIONNER" • "Elle prive une partie de l'électorat de son droit constitutionnel d'élire les dirigeants de leur choix", ajoute-t-il.

La police a tiré et envoyé des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants à Beni, a constaté un correspondant de l'AFP.

Au moins six personnes ont été arrêtées à Goma où des barricades ont été dressées en plusieurs points du chef-lieu provincial du Nord Kivu, selon une autre équipe de l'AFP.

C'est dans ce contexte pré-électoral incertain que le prix Nobel de la paix Denis Mukwege a fait son retour dans la province voisine du Sud-Kivu où il a été accueilli par 2 à 3 000 personnes, a constaté l'AFP.

"Le président Kabila doit démissionner, et son groupe de copains corrompus doit être remplacé", avait écrit le docteur Mukwege dans une tribune publiée par le New York Times l'autre vendredi.

"Aussi longtemps que l'actuelle gouvernance reste en place, n'importe quel scénario électoral ne mènera qu'à plus de violence, plus d'instabilité et un plus grand risque de sombrer dans la dictature", avait-il ajouté en demandant des pressions et des sanctions internationales.

Une délégation de diplomates africains était attendue hier à Kinshasa pour porter au président Kabila les conclusions d'un sommet régional sur la RDC qui s'est tenu la veille à Braz-

zaville, en l'absence de Kinshasa.

Les élections présidentielle, législatives et provinciales prévues dimanche doivent entre autres désigner le successeur du président Kabila qui ne peut pas se représenter d'après la Constitution.

Ces élections ont été trois fois reportées depuis la fin du deuxième et dernier mandat constitutionnel du président Kabila : de décembre 2016 à décembre 2017, de décembre 2017 au 23 décembre 2018, puis du 23 au 30 décembre 2018.

Le président Kabila a désigné un "dauphin", son ex-ministre de l'Intérieur sous sanctions de l'Union européenne Emmanuel Ramazani Shadary.

Des violences ont émaillé la campagne, avec une dizaine de morts selon plusieurs sources, ce que nie le pouvoir.

"J'étais présente en 2011. Si l'on compare ce qui se passe aujourd'hui aux tensions de l'époque, je pense que cette campagne s'est plutôt mieux déroulée", a déclaré la cheffe de la Mission des Nations unies au Congo (Monusco), Leïla Zerrougui, dans un entretien à Jeune Afrique.

• Le représentant de l'UE persona non grata en RDC. Kinshasa a enjoint hier à l'Union européenne (UE) de rappeler dans les "48 heures" son représentant en République démocratique du Congo, une mesure de rétorsion après le maintien des sanctions européennes visant 14 personnalités congolaises, dont le candidat du pouvoir à l'élection présidentielle.

L'Afrique en bref

• Burkina Faso/Attaque. Un policier tué dans le Nord

Un policier burkinabè a été tué dans la nuit de mercredi à hier au cours d'une attaque contre le commissariat de police de Solan, une localité du Nord du Burkina Faso frontalière du Mali, ont indiqué des sources sécuritaires.

• Burundi/Justice. Trois militants de la société civile acquittés en appel

Trois militants de la société civile burundaise, condamnés en première instance à 10 ans de prison pour "atteinte à la sûreté de l'Etat", ont été acquittés en appel, a-t-on appris hier auprès de leur organisation et d'une source judiciaire.

• Soudan/Troubles. Manifestants et grève de journalistes

Un réseau de journalistes soudanais défendant la liberté d'expression a lancé hier une grève de trois jours afin de protester contre la répression par le gouvernement de manifestations dénonçant la hausse des prix du pain.

A travers le monde

• Etats-Unis/Diplomatie. Visite surprise de Trump en Irak



Photo : AFP

Le président Donald Trump s'est rendu en Irak pour une visite surprise de quelques heures à la rencontre de soldats américains, et a profité de ce premier déplacement en zone de conflit depuis son élection il y a deux ans pour justifier sa décision de retirer les troupes américaines de Syrie.

• France/Politique. "Missions" privées : l'Elysée interroge Benalla

L'Elysée a sommé Alexandre Benalla de s'expliquer sur "d'éventuelles missions personnelles et privées" qu'il aurait menées pendant ses fonctions à l'Elysée, dans un courrier adressé à l'ancien collaborateur d'Emmanuel Macron, cité par le Monde et que l'AFP s'est procuré hier.

• Pakistan/Politique. L'ex-président Zardari interdit de quitter le territoire

L'ancien président pakistanais Asif Ali Zardari, soupçonné de blanchiment d'argent, s'est vu interdire tout déplacement à l'étranger, a indiqué hier le ministre de l'Information Fawad Chaudhry.

Madagascar/Présidentielle du 19 décembre

Rajoelina remporte le scrutin

AFP
Antananarivo/Madagascar

L'EX-CHEF de l'Etat Andry Rajoelina a officiellement remporté hier la présidentielle à Madagascar, battant son rival Marc Ravalomanana au second tour d'une élection très disputée et marquée par des accusations de fraude. M. Rajoelina a obtenu 55,66 % des suffrages contre 44,34 % pour M. Ravalomanana, un autre ancien président, selon les résultats du deuxième tour du 19 décembre publiés par la commission électorale.



Photo : AFP/L'Union

Pari gagné pour Andry Rajoelina, 44 ans. Le "petit garçon (son surnom) va remonter sur le trône", avait-il prédit en pleine campagne le mois dernier.

tin entaché de fraude. La Haute cour constitutionnelle dispose de neuf jours pour valider ou infirmer les résultats après l'examen d'éventuels recours.

Le président de la commission électorale Hery Rakotonmanana a assuré que "des efforts" avaient été faits "pour répondre aux requêtes des deux candidats. L'un a demandé un examen

du logiciel de comptage, l'autre a demandé des confrontations de procès-verbaux", a-t-il dit.

L'élection présidentielle a été marquée par des accusations mutuelles de fraude de la part des deux candidats finalistes qui ont déposé sans compter et multiplié les promesses parfois irréalistes pour l'emporter et effectuer leur retour à la présidence.

Leur campagne aux allures de règlement de comptes personnels a largement occulté les problèmes de fond du pays, qui est l'un des plus pauvres du continent africain et est sujet à l'instabilité politique depuis son indépendance de la France en 1960.

M. Rajoelina, 44 ans, a accueilli l'annonce des résultats assis parmi les

quelque 200 hôtes de la commission électorale, alors qu'un siège, réservé pour son rival âgé de 69 ans, restait vide.

"C'est malheureux que l'autre candidat ne soit pas présent ici", a regretté le président de la commission électorale, M. Rakotonmanana, tandis que de nombreux policiers armés patrouillaient aux alentours du siège de la commission.

Les observateurs de l'Union européenne avaient dit ne pas avoir constaté d'irrégularités significatives lors du scrutin. Quelque cinq millions de votants ont participé au second tour, soit 48% des inscrits, moins que les 55% du premier tour qui s'est tenu en novembre.